

SciencesPo

L'APPRENTISSAGE
À SCIENCES PO

SOMMAIRE

L'APPRENTISSAGE À SCIENCES PO 1

LES MASTERS EN APPRENTISSAGE 4

LA TAXE D'APPRENTISSAGE 8

**Pour plus d'informations sur
les formations en apprentissage**

École du management et de l'innovation

www.sciencespo.fr/ecole-management-innovation

École d'affaires publiques

www.sciencespo.fr/public/fr

École de journalisme

www.journalisme.sciences-po.fr

L'APPRENTISSAGE À SCIENCES PO

Une filière en développement

Depuis 2006, Sciences Po développe activement ses formations en apprentissage. Sept masters proposent aujourd'hui cette formule, plébiscitée tant par les entreprises que par les apprentis. Véritable mode d'entrée dans la vie active, l'apprentissage permet aux étudiants d'être confrontés, très tôt, aux réalités pratiques de leurs futurs métiers et aux enjeux des organisations au sein desquelles ils seront amenés à travailler.

Ainsi, sont formés en collaboration avec les entreprises, de jeunes professionnels qui reçoivent une excellente formation théorique et sont immédiatement opérationnels.

L'apprentissage en 2^e année de master : un gage de sérieux

L'originalité du projet pédagogique de Sciences Po consiste à offrir en premier cycle une formation fondamentale résolument tournée vers l'international, avant de se professionnaliser au niveau du master. La première année de master est dédiée à la maîtrise des connaissances et outils-métiers qui permettront une intégration optimale une fois en entreprise. La formule de l'alternance est ensuite proposée aux étudiants qui le souhaitent lors de la deuxième année. Réserver l'apprentissage à cette étape de la scolarité est un gage de sérieux et de réussite tant pour les apprentis que pour les entreprises. L'entreprise est assurée de recruter un apprenti qui a librement opté pour l'alternance et se sent prêt à s'engager à ses côtés.

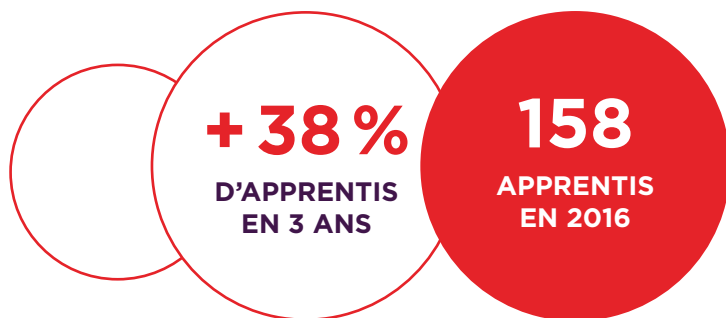
Responsabilité sociale, recrutement, crédit d'impôt : l'entreprise gagnante

Si toutes les entreprises de plus de 250 salariés ont l'obligation légale d'accueillir 5% d'apprentis, le recours à l'apprentissage permet aussi et surtout de participer activement à la formation d'un futur collaborateur. Il offre à un étudiant sa première expérience réellement significative, tant par la durée de la mission que par la richesse des responsabilités proposées.

En définitive, en recrutant un apprenti, l'entreprise réaffirme sa responsabilité sociale.

Le contrat d'apprentissage est établi pour une durée de 12 mois. L'apprenti bénéficie de l'appui du maître d'apprentissage dans l'entreprise et d'un tuteur académique à Sciences Po. Pendant son apprentissage, l'étudiant est rémunéré par l'entreprise. Celle-ci prend en charge les coûts de la formation de l'apprenti à travers l'affectation de sa taxe d'apprentissage. L'étudiant est ainsi dispensé du paiement des frais de scolarité.

L'entreprise peut, dans certains cas, recevoir une prime à l'embauche.





LES MASTERS EN APPRENTISSAGE

Master politiques publiques / *Public Policy*

École d'affaires publiques

Le Master politiques publiques est un programme en deux ans qui permet aux étudiants d'acquérir les outils qui leur permettront de concevoir et piloter des programmes innovants dans toutes les sphères d'action des politiques publiques. Il propose onze spécialités : Administration publique – Culture (et en anglais *Cultural Policy and Management*) – *Digital, New Technology and Public Policy* (en anglais) – *Economics and Public Policy* (en anglais) – Énergie – (et en anglais *Energy, Resources and Sustainability*) – *Management of Public Affairs* (en anglais) – *Politics and Public Policy* (en anglais) – *Markets and regulation* (en anglais) – Santé (et en anglais *Global Health*) – *Social Policy and Social Innovation* (en anglais).

Les étudiants en apprentissage de ce master bénéficient au cours de leur formation d'une expérience opérationnelle au sein d'administrations ou d'entreprises en lien direct avec le secteur public.

Rythme d'alternance hebdomadaire : 3 jours en entreprise, 2 jours à Sciences Po.

Master affaires européennes

École d'affaires publiques

Le Master affaires européennes de Sciences Po a pour ambition d'offrir une formation complète aux étudiants souhaitant s'orienter vers les carrières européennes, aussi bien dans le secteur public européen et national que dans le secteur privé. Il propose douze spécialités : Administration publique – Culture (et en anglais *Cultural Policy and Management*) – *Digital, New*

Technology and Public Policy (en anglais) – *Economics and Public Policy* (en anglais) – *Energie* – (et en anglais *Energy, Resources and Sustainability*) – *Europe in the World* (en anglais) – *Management of Public Affairs* (en anglais) – *Politics and Public Policy* (en anglais) – *Markets and Regulation* (en anglais) – *Santé* (et en anglais *Global Health*) – *Social Policy and Social Innovation* (en anglais).

Les étudiants en apprentissage de ce master bénéficient au cours de leur formation d'une expérience opérationnelle au sein d'administrations ou d'entreprises confrontées à des problématiques européennes : grands groupes énergétiques, de transports, cabinets de conseil et d'audit, direction affaires publiques de multinationales...

Rythme d'alternance hebdomadaire : 3 jours en entreprise, 2 jours à Sciences Po.

Master journalisme

École de journalisme

L'École de journalisme de Sciences Po offre un enseignement axé sur l'international et le numérique. Elle est l'une des quatorze écoles reconnues par la profession des journalistes professionnels.

Les étudiants du master en journalisme peuvent devenir apprentis au sein d'une rédaction (télévision, radio, presse écrite, site d'informations) pour y produire des contenus dans les conditions réelles d'exercice de leur métier. Ils optimisent ainsi leur savoir-faire, basé sur l'approfondissement de connaissances académiques et des pratiques journalistiques. Pour ce master, la durée de l'apprentissage peut être de un ou deux (en master 2 uniquement ou en master 1 et master 2).

Deux rythmes d'alternances possibles : soit 1 semestre à Sciences Po, 1 semestre en entreprise, soit alternance hebdomadaire 3 jours à Sciences Po, 2 jours dans le média.

Master marketing et études

École du management et de l'innovation

L'objectif du Master est de former des responsables marketing dotés d'une forte dimension stratégique et analytique, préparés à évoluer et à innover dans un environnement très marqué par la transformation numérique. Les étudiants se destinent aux métiers du marketing stratégique, opérationnel et digital, à l'entrepreneuriat, au secteur du conseil, des études, du luxe et du marketing culturel, social et public.

Le Master marketing offre un solide socle en sciences sociales et en connaissance de l'entreprise commun à tous les masters de l'École du management et de l'innovation, ainsi que des modules consacrés plus spécifiquement aux différents aspects du secteur, comme le marketing digital et le marketing du luxe. Des ateliers pratiques en petits groupes favorisent l'acquisition de compétences-métier opérationnelles.

Rythme d'alternance : 1^{er} semestre : 4 jours en entreprise, 1 jour à Sciences Po. 2^e semestre : temps plein en entreprise à l'exception de 7 journées (une journée complète tous les 15 jours) de cours à Sciences Po.

Master communication, médias et industries créatives

École du management et de l'innovation

Le master « communication, médias et industries créatives » forme les futurs leaders de l'ensemble du secteur de la communication et des industries créatives : métiers des agences (publicité, design, digital, corporate, PR...), métiers des directions de communication, métiers des médias et de la production, métiers des industries créatives (cinéma, jeu vidéo, musique, éditions...).

Le cursus du Master s'organise autour d'enseignements en sciences sociales, d'enseignements relatifs à la vie des entreprises du secteur, aux pratiques des métiers de la communication et à la connaissance de leur environnement, articulés avec des ateliers pratiques.

Rythme d'alternance : 1^{er} semestre : 2,5 jours à Sciences Po et 2,5 jours en entreprise. 2^e semestre : temps plein en entreprise à l'exception de 7 journées (une journée complète tous les 15 jours) de cours à Sciences Po.

Master organisations & management des ressources humaines

École du management et de l'innovation

Le master O&MRH développe une formation pluridisciplinaire ancrée dans la pédagogie du « *Learning by doing* ». Il a pour objectif de former des professionnels du management des ressources humaines, partenaires stratégiques de la gouvernance des organisations.

Cette formation donne les outils théoriques et pratiques pour saisir les enjeux organisationnels, mener des négociations sociales, accompagner les transformations et conduire des projets de changement.

Les étudiants en apprentissage en M2 se destinent à des missions opérationnelles et fonctionnelles dans tous les domaines de la fonction ressources humaines au sein du secteur public ou privé dans des grands groupes internationaux, des ETI mais également de cabinets d'audit, de conseil et d'expertise.

Rythme d'alternance : 3 semaines en entreprise, 1 semaine à Sciences Po.

Master finance et stratégie (mention finance)

École du management et de l'innovation

Le Master finance et stratégie, et notamment la mention finance, met l'accent sur les méthodes de valorisation ainsi que sur les instruments et acteurs des marchés financiers. Les cours électifs approfondissent les problématiques de levée de fonds, M&A, *private equity*, régulation et de maîtrise des capitaux propres.

Les étudiants en apprentissage se préparent à des carrières en banque d'affaire ou d'investissement.

Rythme d'alternance hebdomadaire : 3 jours en entreprise, 2 jours à Sciences Po.

LA TAXE D'APPRENTISSAGE

La taxe d'apprentissage permet de soutenir l'une des priorités de notre projet pédagogique : la professionnalisation des enseignements et la montée en puissance de formations d'excellence en alternance.

Verser votre taxe à Sciences Po, c'est :

- Concourir activement à la formation de jeunes talents - vos futurs collaborateurs - et développer des formations toujours plus adaptées aux réalités professionnelles des entreprises.
- Soutenir l'internationalisation des parcours et l'innovation pédagogique.
- Vous associer à des valeurs d'excellence académique et d'ouverture sociale, notamment en allouant une part de votre taxe à deux programmes phares en matière de diversité : l'Égalité des Chances ou l'Accompagnement d'étudiants en situation de Handicap.

Sciences Po est habilité à percevoir le BARÈME ou HORS QUOTA au titre :

- De la catégorie B : 35% de votre hors quota.
- Du Pôle Égalité des Chances et de la Mission Handicap, par dérogation : jusqu'à 26% du hors quota (fonds qui peuvent être entièrement prélevés sur la catégorie A).

Code UAI : 0752183R

Nom de l'École bénéficiaire : IEP Paris Sciences Po

Code postal : 75007

Sciences Po est également habilité à percevoir le QUOTA via le CFA FORMASUP.

Code UAI : 0754927Y

Nom de l'École bénéficiaire : CFA FORMASUP - IEP Paris Sciences Po

Code postal : 75006

**Retrouvez toutes
les informations utiles sur**
<http://taxe-apprentissage.sciencespo.fr/>

Direction de la stratégie et du développement
Pôle entreprises

Sophie Salin

+33 1 45 49 55 10

sophie.salin1@sciencespo.fr